

Déclaration liminaire

Paris, le 18 février 2026

Monsieur le Directeur général de la Cohésion sociale,
Mesdames et Messieurs,

Nous devrions vous faire la déclaration liminaire suivante :
Vous ne nous donnez aucun moyen, n'agréez pas les accords que nous négocions.
Alors pourquoi une conférence salariale ?
Pourquoi y perdons-nous notre temps ?
Merci, au revoir

Mais,
Nous représentons la CFDT,
Nous sommes la première organisation syndicale de France et la première organisation syndicale de nombreuses branches qui relèvent de la juridiction de la DGCS.
Aussi, sans grand espoir d'être entendus, nous avons quand même des choses à vous dire !
L'État est dans un impensé en matière de solidarité nationale et de protection des plus fragiles.
L'an dernier, nous mentionnions les départs de Ghislaine, Naima et Nono du secteur. En dépit de politiques qui pèsent de plus en plus durement sur les moins fortunés, ils sont très satisfaits d'avoir quitté le secteur.
Nous sommes fatigués de vos refus d'agrément d'accords conclus dans la branche du Maintien à Domicile qui, pourtant, respectaient les contraintes budgétaires définies par vos services.
Nous sommes exaspérés par la Branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale où AXESS procrastine avec une constance pluriannuelle.
Nous pensions que nos dirigeant.es politiques avaient le bien commun et la protection des plus fragiles comme ligne directrice. Il est maintenant avéré que nos décideurs roulement à tombeau ouvert dans le seul intérêt des grosses fortunes françaises. Celles-ci ne cessent d'accaparer les richesses produites par le travail des plus pauvres sans aucune redistribution. Vos actes portent cette logique ultralibérale à son paroxysme.
Une des conséquences de cette politique toxique est, pour les associations, la multiplication des plans de redressement judiciaire et plans de sauvegarde de

l'emploi. Des professionnel.les de l'accompagnement basculent et rejoignent ainsi, sur le banc, des précaires qu'ils tentaient d'accompagner auparavant. L'autre conséquence est l'apparition d'un nouvel emploi repère : mercenaire siphonneur de trésorerie : « je prends cette garde, mais ce sera 1000 € ».

En ce qui concerne la pseudo protection de l'enfance : les qualificatifs nous manquent tant l'abandon est immense. Aucun professionnel qualifié, mais des matelas par terre, de la rouille et des rats.

En l'espèce, la récente tribune de la présidente Braun-Pivet semble relever du trop fameux concept du « faites ce que je dis, pas ce que je fais ». En effet : pourquoi ne pas avoir incité sa docte Assemblée à légitérer sur toutes ces lamentables situations ? Que penser du « en même temps » quand elle rappelle que pour 1 € investi, ce sont 7 à 10 € de bénéfices pour la collectivité.

Parlons également de vos propres communications sur les réseaux, Monsieur le Directeur général.

Comment décemment, osez-vous vous féliciter du lancement des centrales d'achat dans le social et médico-social ? Allez demander à la CNAM combien coutent la société Pass, célèbre centrale d'achat du groupe Ramsay !

Alors, vanter l'action de la banque alimentaire quand vos refus de passer une auxiliaire de vie au-dessus du SMIC l'envoient elle et ses enfants aux Restos du Cœur, ça nous laisse un gout très amer dans la bouche !

Les rapports s'empilent depuis trop longtemps. Les solutions sont bien documentées, mais les pouvoirs publics s'obstinent avec une constance remarquable et sans solution à tenter d'attirer 500 000 professionnel.les sans qui le secteur va disparaître !

La sinistre réalité est très éloignée de vos publicités.

La CFDT pleure son camarade militant Luc Montalbano, suicidé au travail et à cause du travail.

Allez lire le jugement sur la faute inexcusable de son employeur, la fondation Anaïs.

Luc a eu un tort : ne pas avoir accepté la dégradation des conditions de travail, avoir refusé d'effectuer un travail contraire à l'éthique professionnelle. Il a été poussé à l'irréparable. L'inspection du travail considère que notre camarade a subi des agissements répétés de sa hiérarchie consistant en une rétrogradation fonctionnelle, des démarches punitives et une politique organisationnelle contraignante.

Voilà la sordide réalité issue de vos politiques financières.

Mesdames et messieurs les employeurs, regardez en face les conséquences du management toxique en vigueur dans les entreprises du secteur. Si cette réalité vous paraît difficile à entendre, dites-vous bien qu'elle est insoutenable pour des milliers de salarié.es et dramatique pour la famille de Luc Montalbano.

À la mémoire de Luc, nous vous demandons d'observer une minute de silence.

.....

Le seul moment où notre secteur a cru sortir la tête de l'eau, c'est lorsque le Premier ministre Monsieur CASTEX a impulsé une conférence sociale.

Il faut un nouvel avenant 43 dans la BAD et un nouveau Ségur pour les professionnel.les du social et du médico-social.

Sans investissement à la hauteur des besoins de notre secteur, il n'y aura plus de secteur.

Vous devriez anticiper le crash qui s'annonce et nous avons une question :

Le poids des lobbys de la finance a-t-il à vos yeux plus de valeur que nos vies ?